

Délibération n°160/2026

**Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire
de la Communauté de communes de Puisaye-Forterre**

SEANCE DU 24 SEPTEMBRE 2026

Date de convocation : 17 septembre 2026	Nombre de présents : 66
Effectif légal du conseil communautaire : 81	Nombre de pouvoirs : 10
Nombre de membres en exercice : 81	Nombre de votants : 76
Date d'affichage : 17 septembre 2026	

L'an deux mil vingt-six, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis dans la salle des fêtes de la commune de Saints-en-Puisaye, suite à la convocation accompagnée d'une note de synthèse en date du dix-sept septembre deux mil vingt-six, qui leur a été adressée par le Président, Monsieur Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI.

Présents ou représentés : AIMABLE Fabienne, BECKER Cécile, BESSON Claude, BLIN Frédéric, BONNARD Pascal, BOUTOILLE Elisabeth, BRUNET Anne, BUTTNER Patrick, CARRÉ Michel, CHANTEMILLE Sophie, CHARPENTIER Dominique, CHOUBARD Nadia, CHOUX Cyril, CIFELLI Guillaume, CORDE Yohann, CORDET Yannick, CORDIER Catherine, COUET Micheline (pouvoir à M. Buttner), D'ASTORG Charles, DELMOTTE Coralie, DESNOYERS Jean, DUCROT Denis, DUMAHU Juliette, FOURNIER Jean-Claude, GAUDIN Marie-Carmen, GAVILLON Francine, GIROUX Jean-Marc, GRAFFIN Elisabeth, HACCART Françoise, HERMIER Bernadette, HUMEAU Yann, JACQUET Luc, JOURDAN Brice, LEGRU Samuel, LEMITRE Florimond, LEPRÉ Sandrine, LETELLIER Francis, LIGNERAT Bruce, MASSÉ Jean, MÉNARD Elodie, MILLOT Claude, MOREAU Martine, NURY Frédéric, PAURON Éric, PÉCOT Aurélien, PETIT Michèle, POUILLOT Denis, PROT Michel, RAGON Jean-Pierre, RENAUD Patrice, REPIQUET Claudine, ROUSSEAU Myriam, SANCHIS Jean-Pierre, SAULNIER-ARRIGHI Jean-Philippe, SIMON Jean-Luc, SOCHON Christian, TAVELIN Laurent, THURET Alain, TOUZEAU Robert, VAN DAMME Hervé, VANDAELE Claire, VANHOUCHE André, VASSENT Frédéric, VIGOUROUX Philippe, VOLANT Stéphane, VUILLERMOZ Rose-Marie, XIBERRAS Olivier.

Délégués titulaires excusés : CHAPUIS Hervé (pouvoir à Mme Vuillermoz), FÉVRIER Catherine (suppléant M. Bonnard), FILIPE Delphine (suppléant M. Van Damme), GERARDIN Jean-Pierre (pouvoir à M. Pécot), LEBRUN Elisabeth (pouvoir à M. Tavelin), LEGER Jean-Marc (pouvoir à M. Giroux), LEGRAND Patrick (pouvoir à M. Sanchis), SANGENITO Patrick (suppléante Mme Dumahu), SERIN Michel (pouvoir à Mme Repiquet), SIGORINI Philippe (pouvoir à Mme Moreau), THIEULENT Maryline (pouvoir à M. Vassent), YURCEK Martine (pouvoir à M. LEMITRE).

Délégués absents : ABRY Gilles, GUILLAUME Philippe, HOUBLIN Gilles, LION Franck, MAISON Pierre.

Secrétaire de Séance : M. MASSÉ Jean

OBJET : Plan de financement de la voie verte, tranche optionnelle 1, sous-tronçon B compris entre l'étang de Moutiers-en-Puisaye et la gare de Saint-Sauveur-en-Puisaye

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n°128/2025 du 23 juin 2025 attribuant le marché de travaux pour l'aménagement d'une voie verte entre les communes de Rogny-les-Sept-Ecluses et Saint-Sauveur-en-Puisaye,
- Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président en charge de la mobilité et de la voie verte,
- Sur proposition du Président.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à 75 voix pour et 1 contre :

Délibération n°160/2026

- Valide le lancement de la tranche optionnelle 1, sous-tronçon B compris entre l'étang de Moutiers-en-Puisaye et la gare de St Sauveur-en-Puisaye, et le plan de financement suivant :

Dépenses	Recettes
Lot 1 VRD : 538 559,78 € Lot 2 Espaces verts : 111 571,20 € Lot 3 Mobiliers : 68 332,18 € Lot 4 Signalétique : 35 984,00 € Lot 5 Ouvrages d'art : 208 228,00 €	Aide DETR : 300 000,00 € Aide régionale (contrepartie LEADER) : 94 028,03 € Aide FEADER : 376 112,10 € Total LEADER : 470 140,13 € Autofinancement : 192 535,03 € (20%) Montant total aides : 770 140,13 € (80%)
Total HT : 962 675,16 €	Total HT : 962 675,16 €

- Autorise le Président à solliciter l'aide de l'Europe dans le cadre du programme LEADER ainsi que l'aide de la Région dans le cadre de la contrepartie régionale et à signer les documents en lien avec la demande de subvention ;
- Autorise le Président à solliciter une demande de subvention dans le cadre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ;
- S'engage à informer la Région et la Préfecture de toute modification du projet et du plan de financement ;
- Accepte la prise en charge par son autofinancement de cofinancements éventuels non obtenus ;
- Autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait certifié conforme
Le Président, Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI

